FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2025 DES RANDONNEURS CYCLOTOURISTES CHERBOURGEOIS

Conformément aux statuts, l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE présidée par Francisque THIBOUT s'est réunie le 21 Novembre 2025 à 17h30 au local du club 36 Avenue Henri Poincarré à Cherbourg-en-Cotentin (50100), pour soumettre à l'ordre du jour le Rapport moral, le Rapport d'activité, le Rapport financier, les projets 2026 et l'élection de nouveaux membres au Comité directeur.

Etaient présents (ou représentés), 26 licenciés.

Francisque THIBOUT, Président, remercie de leurs présences Madame Claudine Sourisse, Maire-adjoint déléguée aux sports de la Mairie de Cherbourg-en-Cotentin, Monsieur Robert Barthonnat Président de l'Office Municipal des Sports, et Monsieur Stéphane Gibon représentant le Codep de la Manche. Il remercie également les membres du Comité directeur et les bénévoles pour leur investissement et déclare l'Assemblée régulièrement constituée. Elle peut délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Il présente le **Rapport Moral**, approuvé à l'unanimité *(26 pour)*

Nicole LOUIS-FRANCOIS, secrétaire, présente le **Rapport d'Activité,** approuvé à l'unanimité *(26 pour)*

Yves-Marie BOSSE, trésorier, présente le **rapport financier** validé par Madame Valérie CATHERINE, contrôleur aux comptes, approuvé à l'unanimité *(26 pour)*. Il présente également le budget prévisionnel 2026 approuvé à l'unanimité.

Frédéric DUMARCHE-THIN, délégué **sécurité,** rappelle les règles à appliquer lorsque l'on roule par temps de pluie et la nuit. Cette année, ni chute ni accident, même si l'on constate beaucoup d'incivilités. En général, le bilan est bon grâce notamment aux campagnes de prévention routière et aux nombres conséquents de pistes cyclables.Il faut bien respecter le code de la route.

Francisque THIBOUT et Michel Ramet présentent **les projets 2026.** Tout d'abord la participation du club au prochain téléthon le 6 décembre, (sortie organisée par le Val de Saire Cyclos), puis la randonnée pédestre d'une dizaine de kilomètres le 10 janvier suivie de la galette des rois, un séjour d'une semaine dans le Perche ou la Vallée de la Rance, un voyage itinérant d'environ 600 kms (la Vélo Francette ou La Loire à vélo, ou la Vélodyssée). Quelques cyclos souhaitent faire l'ascension du Mont Ventoux. Nous verrons si cela est possible.
Le club participera à la Semaine fédérale de Château Gonthier au mois d'août, et bien sûr au prochain Forum des associations.
André CATHERINE va nous proposer une ou deux cyclo-découvertes en cours d'année.
Et bien sûr, les traditionnels brevets de 100, 150, 200, voire, 250 kms.

Tiers sortant : Robert Olivieri, candidat sortant et rééligible, est réélu à l'unanimité (26 voix/26).

Madame SOURISSE prend la parole et se déclare ravie de retrouver le club et ses adhérents, avec cet esprit de famille et cette ambiance bienveillante qui le caractérise. Petit effectif mais beaucoup de personnes présentes, qui font preuve d'un beau dynamisme. Cherbourg-en-Cotentin regroupe 220 associations sportives (plus de 20.000 adhérents), ce qui n'est pas rien. Dans la catégorie 'Sport pour tous », elle est très fière de voir que, des plus jeunes aux plus anciens (dont les résidents des Ehpad), beaucoup ont répondu présents. Elle nous remercie d'avoir participé au Forum des Associations. Dans la mesure du possible, la Ville continuera à nous soutenir aussi longtemps que possible. (prêt de locaux, subventions, délivrance de photocopies, affiches, etc). Elle souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année et une belle saison 2026.

Monsieur BARTHONNAT explique le rôle que tenait l'OMS au sein de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin. (Répartition des subventions municipales pour toutes les communes de CEC). Depuis 2 ans, il n'y a pas de prélèvements de cotisations car depuis la Covid, la Ville a décidé de tout bloquer et a repoussé les échéances. Donc l'OMS n'a plus d'utilité actuellement, sauf pour la tenue du bar du Forum des associations. Il est très satisfait de voir que le club se porte bien, et nous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Monsieur GIBON nous rappelle qu'il faut penser à déduire nos frais kilomètriques. Pour les brevets, une nouvelle application fédérale va être lancée. Une nouveauté : sous peu de temps, nous devrions avoir l'autorisation de mettre de la publicité sur nos maillots (ce qui jusqu'ici était juste toléré). En 2027, les licenciés pourront saisir eux-mêmes et en direct leurs licences, mais les clubs pourront toujours rester sur l'ancienne formule papier s'ils le souhaitent.

Divers:

- Le trésorier annonce le montant de la licence 2026, formule « Petit braquet », soit 79 €. (augmentation de 2,50 € de la part de la Fédé + augmentation de 1,50 € de l'adhésion du club).
- Il annonce également que le club a adhéré au restaurant d'insertion pour femmes « Le Telles Qu'elles » pour un montant de 10€/an. De ce fait, tous les licenciés des RCC peuvent venir se restaurer, seul ou en groupe, ce qui permet aux femmes de se réadapter à la vie active en douceur et aux clients de passer un moment convivial.
- Le Président propose de faire fabriquer des gilets jaunes avec le logo du club, et un flocage rappelant aux voitures la distance à respecter lors des dépassements, pour permettre aux vélos de rouler en toute sécurité. Nous en discuterons les modalités lors de notre prochaine réunion de Comité.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, le président conclut en invitant l'ensemble des personnes présentes à déguster le verre de l'Amitié.

SEANCE LEVEE A 19H30.

Francisque THIBOUT	**Nicole LOUIS-FRANCOIS**
Président	Secrétaire